

les théories, en présence de cette action thérapeutique merveilleuse, devant laquelle tout le monde s'incline? On ne peut d'ailleurs comparer les effets physiologiques aux effets thérapeutiques; on sait que la digitale n'agit pas sur l'homme malade comme sur l'homme sain ou les animaux en expérience; elle ne produit, par exemple, la diurèse que dans les cas pathologiques; pour ainsi dire, ses effets utiles ne se manifestent qu'autant que l'indication de son emploi se trouve nettement posée.

Bref, bornons-nous à constater que la digitale agit sur le myocarde et sur les nerfs modérateurs du cœur (pneumogastrique), que, par suite, elle ralentit et régularise les contractions cardiaques, qu'elle augmente la tension artérielle et finalement relève la force du pouls et fait disparaître les œdèmes et les congestions; que, pour la même raison, elle est diurétique, bien que n'exerçant pas d'action primitive sur le rein. (La diurèse produite par la digitale dépend principalement de l'augmentation de la pression sanguine, Lauder Brunton, XIII<sup>e</sup> Congrès international de médecine.) Ajoutons que la digitale a, chez les cardiaques, une action déchlorurante, comme la théobromine chez les brightiques; qu'elle les « déchlorure », plus que ne l'indique la quantité des urines émises; c'est-à-dire qu'elle fait uriner davantage et une urine beaucoup plus salée (Courmont et Genet). Rappelons encore que son action s'exerce lentement et que les premiers effets ne s'accusent en général qu'au bout de vingt-quatre heures au plus tôt; mais que, par contre, ils se poursuivent pendant six à sept jours en moyenne, mais parfois beaucoup plus longtemps (15 à 25 jours, d'après Potain et Duroziez) après la cessation du médicament. Tant que le malade reste sous l'influence de la digitale, son pouls présente des caractères spéciaux qui permettent au médecin de poser aisément un diagnostic rétrospectif; la digitale produit en effet une sorte d'irrégularité régulière ou rythmée, en vertu de laquelle deux pulsations rapides sont séparées des deux suivantes par une pause assez longue; c'est le pouls bigéminé.

Nous avons placé la digitale en tête des médicaments cardiaques, parce que c'est à elle et à elle seule qu'il faut s'adresser, si l'on ne veut perdre un temps précieux, lorsqu'il s'agit de parer aux cas urgents, de combattre une attaque d'asystolie. Une fois le danger conjuré, il suffit de conseiller le repos au malade et la continuation du régime lacté mitigé, pour entretenir l'amélioration; si le cœur faiblit de nouveau on reprend la digitale. Ce médicament peut, en somme, suffire pour le traitement des cardiopathies à la période troublée; son efficacité persiste tant que le myocarde n'est pas profondément altéré.

Bien que la digitale soit le remède par excellence, le spécifique des cardiopathies, il importe cependant de connaître les autres toniques du cœur; leur efficacité est sensiblement inférieure à celle de la digitale; mais ils peuvent rendre des services importants, en permettant d'entretenir l'énergie du cœur, dans l'intervalle des périodes du traitement digitalique.

Le meilleur de ces toniques cardiaques « secondaires » est le *strophantus* introduit dans la thérapeutique, après les travaux de Fraser (1885).

L'action du *strophantus* est sensiblement analogue à celle de la digitale; elle lui est inférieure toutefois en ce que la diurèse n'est pas constante ni surtout aussi marquée qu'après l'administration de la digitale. M. Bucquoy, qui est l'un des plus chauds partisans du *strophantus*, reconnaît lui-même « que le stro-

phantus donne rarement de ces débâcles d'urine qu'on obtient souvent au deuxième ou troisième jour de l'administration de la digitale ».

Le *strophantus* aurait, par contre, une action marquée sur la dyspnée. Il a l'avantage de pouvoir être administré, pendant assez longtemps (10 à 15 jours), sans que l'on ait à redouter d'effets accumulatifs. De plus, ses effets sont immédiats; ils se produisent dès le premier jour.

On peut employer la teinture, l'extrait ou la strophantine.

La teinture est faite au 5° et se donne à la dose de V à X gouttes par jour; on ne doit pas donner plus de V gouttes à la fois.

L'extrait se donne à la dose de 1 à 5 milligrammes.

Quant à la strophantine, c'est un corps extrêmement actif et toxique, que l'on prescrit par granules contenant un dixième de milligramme (à la dose de 1 à 5 par jour). G. Sée préférerait de beaucoup la strophantine aux autres préparations de la plante; il est à remarquer toutefois qu'il existe actuellement plusieurs sortes de strophantine dont l'action ne paraît pas comparable; aussi ne peut-on employer la strophantine avec la même sécurité que la digitaline, bien qu'il soit préférable d'avoir toujours recours aux principes actifs des plantes (G. Sée).

Le *muguet* (*Convallaria maialis*) est entré dans la thérapeutique à la suite des recherches de Botkin, de Bojojawlenski, etc.; son introduction en France est due à G. Sée. Le *muguet* ralentit et régularise le pouls, et possède une action diurétique; on ne saurait toutefois compter sur lui pour combattre une attaque d'asystolie; il n'est utile que dans les périodes intercalaires à l'administration de la digitale; on utilise l'extrait de fleurs et de feuilles à la dose journalière de 1 gramme à 1 gr. 50, l'extrait fluide américain (2-4 gr.).

On peut prescrire :

Extrait de fleurs et de feuilles de convallaria . . . . .	10 grammes.
Sirop d'écorces d'oranges amères . . . . .	200 —
— des cinq racines ou diacode . . . . .	100 —

1 cuillerée à bouche le matin, à midi et le soir.

Germain Sée employait la convallamarine sous forme pilulaire, à la dose de 5 à 10 centigrammes.

On utilise encore le *genêt* et la *spartéine* qui en a été retirée par Stenhouse (1851). Les fleurs de *genêt* s'emploient en tisane :

Fleurs de <i>genêt</i> . . . . .	10 à 20 grammes.
Eau bouillante . . . . .	1 litre.

Réduire à moitié par l'ébullition.

La *spartéine* est, comme le *muguet*, un tonique du cœur, d'une efficacité trop incertaine pour être substituée à la digitale. Elle ne jouit d'aucune propriété diurétique, mais elle est utile dans les cas d'arythmie. On prescrit son sulfate à la dose de 5 à 10 centigrammes par jour :

Sulfate de <i>spartéine</i> . . . . .	0 gr. 50
Sirop d'écorces d'oranges amères . . . . .	200 grammes.

Chaque cuillerée contient 5 centigrammes de principe actif.